

PREORIENTATION (Pôle Diagnostic - Pôle Projet)

Durée maximale du dispositif : 14 semaines

L'ensemble des professionnels de l'Etablissement de Réadaptation Professionnelle des Rhuets, s'inscrit dans la concrétisation de votre projet. Parce que chaque personne est unique, nous proposons des parcours personnalisés.



Notre spécificité :

Vous accompagnez dans votre réorientation vers un projet médico-socio-professionnel, avec tout le soutien d'une équipe dynamique et réactive.

L'organisation de notre établissement favorise l'individualisation des parcours et offre aux stagiaires un accompagnement pédagogique, administratif, médical, psychologique et social performant.

L'équipe pluridisciplinaire est composée par :

- Un Formateur Pour Adultes
- Une Educatrice Technique Spécialisée
- Une Psychologue du Travail
- Une Secrétaire
- Une Infirmière
- Une Psychologue clinicienne
- Une Assistante sociale
- Un Chargé d'insertion
- Un Médecin

PUBLIC ACCUEILLI

L'ESRP des Rhuets accueille des personnes reconnues travailleurs handicapés par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de leur département et orientées par celle-ci vers la Préorientation au titre du reclassement professionnel.

Ce dispositif est accessible aux demandeurs d'emploi, aux salariés du secteur privé et aux agents de la fonction publique.

OBJECTIFS

Ce parcours de Préorientation a pour vocation :

D'accompagner la personne dans l'élaboration d'un projet médico-socio-professionnel réaliste prenant en compte ses aptitudes physiques, ses potentialités intellectuelles, ses centres d'intérêts, ses compétences mais également l'environnement socio-économique.

CONTENU DU STAGE DE PREORIENTATION

La Préorientation repose sur les axes suivants :

- Phase 1 : Une **phase d'accompagnement individuel** de découverte de votre personnalité par un bilan personnel et professionnel approfondi et un travail sur la confiance en soi
- Phase 2 : Une **phase d'évaluation** d'exploration du champ des possibles par la mesure des aptitudes physiques et des connaissances scolaires. Elle comprend une évaluation des savoirs de bases, une évaluation psychotechnique, un enseignement manuel basé sur le packaging et un bilan médical pour déboucher sur l'identification de projets les plus adaptés à votre situation.
- Phase 3 : Une **phase d'élaboration et de validation de projet**, intégrant des temps de stage. Il s'agit d'explorer des pistes d'orientation possibles, en confrontant les apports du bilan initial aux résultats des recherches sur les secteurs d'activités, les métiers, les formations, les entreprises, les bassins d'emploi, les associations. Cette phase comprend l'évaluation des intérêts professionnels et la construction de projet, les techniques de recherche d'emploi, les enquêtes métier permettant de confronter la vision que la personne a de son futur à la réalité, la prospection pour le stage. Il s'agit de confirmer le souhait et la faisabilité du projet, de définir un plan d'actions et les étapes dans la mise en œuvre du projet.

En fin de stage, un bilan d'orientation sera envoyé à la MDPH, ainsi qu'à l'intéressé. Un relais est réalisé au besoin auprès des partenaires extérieurs. La décision finale de reclassement sera prononcée par la CDAPH.

METHODES PEDAGOGIQUES

L'individualisation des parcours : progression par objectifs, aménagements individualisés, points d'étape en équipe pluridisciplinaire, évaluations professionnelles en atelier et/ou en entreprise, alternance entre travail en groupe et travail individuel, utilisation du Centre de Ressources (ateliers, soutien individuel, documentation), suivi post Préorientation.

À L'ISSUE DE LA PREORIENTATION

Les propositions d'orientation peuvent être de différentes natures :

- ✓ Entreprise du milieu ordinaire et agence d'intérim,
- ✓ Entreprise du milieu adapté
- ✓ Entreprise du milieu protégé,
- ✓ Formation en Etablissements de Réadaptation Professionnelle,
- ✓ Formation de droits communs,
- ✓ Retour aux soins,
- ✓ Reconnaissance d'inaptitude temporaire ou définitive,
- ✓ Projet de vie,
- ✓ Autre.

MODALITÉS D'ADMISSION

La Préorientation s'adresse aux adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Le coût de la Préorientation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunéré(e)s au titre de la formation professionnelle, sur des fonds alloués par la Région Centre-Val de Loire.

Un pré accueil est systématiquement proposé, avec ou sans notification MDPH. Il comprend une présentation du dispositif, une visite de l'établissement, un entretien individuel et, selon les besoins identifiés, des rencontres avec d'autres professionnels (assistante sociale, infirmière...). Cet accueil personnalisé est une étape importante pour l'évaluation des besoins et des attentes du (de la) candidat(e) ; il facilite en outre l'intégration future du (de la) stagiaire.

La personne doit être stabilisée tant sur le plan médical que sur le plan social ou psychologique avant d'envisager une entrée en préorientation et de pouvoir travailler sur un projet socio-professionnel.



LIEU DE LA FORMATION

VOUZON :

COS ESPO/ESRP
LES RHUETS
Route de Ménéstreau en Villette
41600 VOUZON

☎ 02.54.88.44.10

Email : lesrhuets@fondationcos.org

Web : www.fondationcos.org

ORLEANS :

COS ESPO/ESRP
LES RHUETS
« Le Logis de Camille »
11 Rue de la Liberté
45000 ORLEANS

☎ 02.54.88.44.10

Email : lesrhuets@fondationcos.org

Web : www.fondationcos.org

CONTACT

Sylvie FRAPIN
Responsable des admissions

☎ 02.54.88.84.22

sfrapin@fondationcos.org
lesrhuets@fondationcos.org

Camille NAULEAU
Directrice

☎ 02.54.88.84.22

cnauleau@fondationcos.org